

Modalités de soumission et de sélection des projets franco-mexicains dans le cadre de l'édition 2012 du programme Blanc international.

Un accord a été signé entre l'ANR et le National Council of Science and Technology of Mexico (CONACYT) en vue de faciliter le montage et la mise en œuvre de projets scientifiques de qualité proposés conjointement par des équipes de recherche françaises et mexicaines dans le cadre du programme Blanc de l'ANR et d'un appel à projets dédié du CONACYT. Les modalités spécifiques à cet accord sont exposées ci-après :

L'objectif est de financer de nouveaux projets de recherche de grande qualité menés en coopération entre les meilleures équipes françaises et mexicaines. On vise une contribution scientifique équilibrée entre partenaires français et mexicains. Le nombre total de projets financés dépendra de la qualité relative des projets soumis.

La partie française de l'appel à projets est gérée et évaluée dans le cadre du programme Blanc International II de l'ANR. **La lecture du texte de l'appel à projets Blanc International II est donc indispensable.** Les critères de recevabilité, d'éligibilité et d'évaluation du programme Blanc International II sont applicables aux projets proposés dans le cadre de cette collaboration, sauf mention contraire ou précisions explicitées dans cette annexe.

Tous les champs en Science et Technologies sont éligibles dans le cadre de cet appel à projets. Néanmoins, la priorité sera accordée aux projets relevant des axes thématiques suivants :

- **SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**
- **BIOLOGIE, SANTE, BIOTECHNOLOGIES**
- **ENERGIE**
- **ENVIRONNEMENT ET RISQUES NATURELS**

Dans le cadre du présent appel à projets, les proposant sont invités à présenter des projets qui justifient des financements de l'ANR pour des montants allant en moyenne de 200k€ à 300k€ y compris pour des projets de recherche fondamentale. Ceci n'exclut pas que des projets pourront être exceptionnellement retenus pour des montants de financements supérieurs.

Le principe du lieu sera appliqué pour le financement, c'est-à-dire que chaque organisation – l'ANR et le CONACYT – financera pour sa part les dépenses relatives à son ou ses propre(s) partenaire(s). Il est demandé de prévoir par partenaire une participation à un colloque mi-parcours ou fin de parcours à l'étranger.

Les partenaires français et mexicains candidats prépareront un dossier scientifique commun qu'ils soumettront en parallèle respectivement à l'ANR et au CONACYT.

Le dossier de candidature sera soumis dans chaque pays en respectant le format de soumission, les règles d'éligibilité, et la date de clôture des appels à projets propres à chaque pays. Les propositions, qui ne seraient soumises que dans un seul pays, ne sont pas éligibles.

Calendrier prévisionnel :

Clôture appel ANR : 21 mars 2012

Décision commune ANR/CONACYT et publication des résultats : Août/Septembre 2012

Démarrage des projets : Décembre 2012-Janvier 2013

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONCERNANT LES MODALITES DES PARTENAIRES MEXICAINS

Les informations concernant les modalités de soumission au CONACYT sont disponibles à l'adresse suivante :

http://www.conacyt.gob.mx/Convocatorias/Paginas/Convocatoria_Cooperacion-Tecnologica-Bilateral.aspx

Pour plus d'information concernant les partenaires mexicains, contacter :

Ing. Gustavo Antonio Villar y Villar (speaking English) ext. 5420, gvillar@conacyt.mx

María Anel Olvera Montiel (speaking English and French) ext. 5908, molvera@conacyt.mx

Phone (+52) 55 5322 7700